



## Le Grand Conseil soutient le développement de la santé numérique, mais il se montre critique

# Le dossier électronique s'enracine



Des stands d'informations ont été installés dans les hôpitaux pour renseigner les patients.  
Aldo Ellena

« MAGALIE GOUMAZ

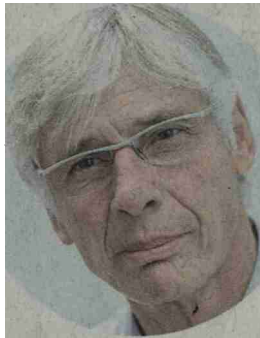
**Médecine** » Le dossier électronique du patient (DEP) n'enthousiasme pas les foules. Hier, le Grand Conseil a néanmoins accepté de poursuivre l'aventure au sein de l'association intercantonale CARA, créée pour mettre en place et déployer la plate-forme en Suisse romande (sauf Neuchâtel). Il a accepté par 78 voix contre 13 et 4 abstentions de signer une convention liant Fribourg à ses partenaires. Dans la foulée, il a aussi approuvé par 85 voix contre 2 un crédit de 9,4 millions pour la poursuite de l'aventure.

Au nom de la commission,

Nicolas Pasquier (verts et alliés, Bulle) a mentionné le fait que les patients n'étaient pas appelés à contribuer aux frais. Le conseiller d'Etat Philippe Demierre, en charge de la Direction de la santé et des affaires sociales (DSAS), a aussi évoqué «la nécessité d'investir aujourd'hui pour en bénéficier plus tard».

Mais les critiques envers le projet n'ont pas manqué. A commencer par celles de Jean-Daniel Schumacher (plr, Fribourg), médecin, qui s'est présenté d'emblée en *neinsager*. Tout en affirmant qu'il est favorable au dossier électronique du patient, il déconseille ce ma-

riage avec CARA, qu'il dépeint comme une «plate-forme pour regarder des fichiers en PDF». Il désapprouve également l'organisation décentralisée. CARA est une des sept communautés actuellement certifiées par la Confédération pour déployer le DEP en Suisse. «Pourquoi ce nombre?» se demande Jean-Daniel Schumacher. Le médecin craint également la perte de temps pour le personnel soignant, «qui croule déjà sous le travail». Pour lui, la stratégie choisie va faire de la profession de médecin et d'infirmier des *bullshit job*. «J'aimerais voir une étude qui me dise ce qu'on a à y



## «C'est une plate-forme pour regarder des fichiers en PDF»

**Jean-Daniel Schumacher** gagner par rapport au temps qu'on va y perdre», déclare-t-il encore.

Brice Repond (pvl, Broc) n'est pas plus convaincu, mais pour d'autres raisons. Ce spécialiste actif dans le domaine de la *data science* craint la rapide obsolescence de la plate-forme CARA. Et il trouve «choquant et préoccupant» que CARA n'intègre pas les possibilités qu'offre l'intelligence artificielle. «Il faut réfléchir rationnellement à l'avenir et repenser notre ap-

proche pour faire les meilleurs choix», estime-t-il.

### Meilleure coordination

Mais les partisans du projet ont également donné de la voix. «En faisant cavalier seul, nous ne serons ni moins chers, ni meilleurs. Un refus ne changerait rien si ce n'est qu'il rend caduques les sommes déjà investies dans le projet», lance Bernhard Altermatt (centre, Fribourg). Pour le groupe les Verts et alliés, Liliane Galley annonce également le soutien à la convention. «C'est vrai, il y a encore un grand potentiel d'amélioration. Mais que va apporter ce nouvel outil? Quelques tracas pour les allergiques du numérique, mais surtout une meilleure coordination des soins, davantage de transparence pour les patients. Il va également contribuer à réduire les coûts de la santé», assure-t-elle.

La socialiste Chantal Müller (Courgevaux), médecin à la Permanence de Meyriez, renchérit. «Mon activité n'est pas la même que celle de Jean-Daniel Schumacher. A Meyriez, on passe parfois des heures à chercher des informations sur nos patients, qui sont stockées quelque part. CARA n'est pas parfait, mais nous devons avancer car nous avons déjà vingt ans de retard»,

lance-t-elle.

### Fribourg à la traîne

L'introduction du dossier électronique du patient découle d'une loi fédérale. Son objectif est de faciliter l'échange d'informations entre les patients et les professionnels de la santé. A Fribourg, le Grand Conseil a approuvé en 2018 un premier crédit de 4,4 millions de francs pour participer au développement de la plate-forme intercantonale CARA.

En septembre dernier, le Conseil d'Etat publiait quelques chiffres en réponse à une question des députés PLR Estelle Zermatten (Bulle) et Pierre-Alain Bapst (Treyvaux). Au 4 septembre 2023, 15 822 personnes en Suisse romande avaient rejoint CARA. Dans le canton de Fribourg, 521 dossiers électroniques (DEP) ont été ouverts, soit deux fois moins qu'en Valais. En pourcentage de la population, Fribourg affiche le taux le plus bas, soit 0,2%. Pour augmenter cette part, un groupe d'accompagnement au déploiement du DEP a été instauré. Des guichets ont été ouverts dans les hôpitaux et des séances d'informations ont été organisées.

CARA a pour objectif d'affilier 50% de la population des cantons membres d'ici à 2030. »